

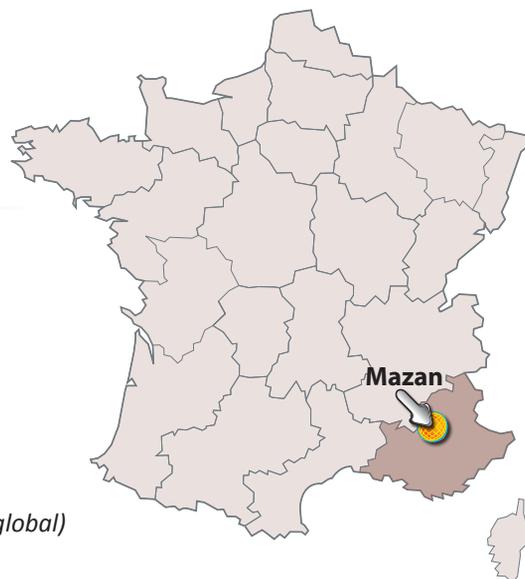
# 100 CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN BOIS LOCAL



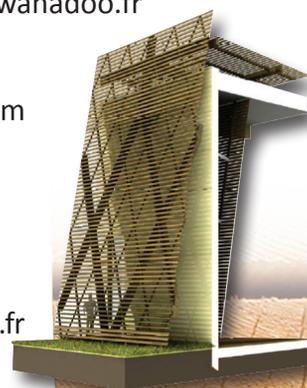
Ingénierie spécifique « bois local »	😊😊😊
Optimisation de la matière première	😊😊😊
Garantie circuit court	😊😊😊

<b>Ville</b>	Mazan
<b>Nbre d'hab.</b>	5 560
<b>Département</b>	84 – Vaucluse
<b>Région</b>	Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>Territoire</b>	CA Ventoux - Comtat - Venaissin

<b>Typologie</b>	Salle polyvalente
<b>Valeur énergétique</b>	49 kWh/m <sup>2</sup> /an
<b>Année de construction</b>	2011-2012
<b>Mise en service</b>	2012
<b>SHON</b>	1740 m <sup>2</sup>
<b>Coût de la construction</b>	3600 k€ HT
<b>Coût du lot bois</b>	890 k€ HT
<b>Coût matière 1<sup>ère</sup> bois</b>	90 k€ HT (2.5% du coût global)
<b>Subvention bois</b>	0 € HT
<b>Volume de sciage</b>	380 m <sup>3</sup>
<b>Essence(s) utilisée(s)</b>	Cèdre, Pin noir, Pin à crochets



<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Ville de Mazan</b>
<b>AMO</b>	<b>CA Ventoux-Comtat-venaissin</b> 1171, avenue du Mont Ventoux 84203 CARPENTRAS Mail : olivieri-s@ventoux-comtat.com
<b>Fournisseur du bois</b>	<b>ONF Ventoux</b> (pour son propre compte et pour le compte de la commune de Bédouin)
<b>Architecte</b>	<b>DeSo Defrain Souquet - Architectes</b> 10, rue des Bluets 75011 PARIS Tél. : 01 55 43 97 07 / defrain.souquet.archi@wanadoo.fr
<b>Bureau d'études bois</b>	<b>Gaujard Technologies</b> 10, avenue Croix Rouge 84000 AVIGNON Tél. : 04 90 86 16 96 / contact@bet-gaujard.com
<b>Bureau de contrôle</b>	<b>Alpes Contrôles</b> 561, avenue des étudiants 84 100 ORANGE Tél. : 04 90 60 81 10
<b>Scieur</b>	<b>Provence sciages</b> Chemin de Riosset 26 450 CLEON D'ANDRAN Tél. : 04 75 90 19 02 / provence-sciage@orange.fr
<b>Constructeur bois</b>	<b>SUD-EST charpente</b> Route de Bonlieu 26 450 CLEON D'ANDRAN Tél. : 04 75 90 15 34 / sec.secretariat@orange.fr



vêtue extérieure

Pour conduire son projet ambitieux, la commune de Mazan a pu bénéficier du savoir-faire de personnels de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaisin, via une mutualisation des moyens communaux et intercommunaux (§ II art. L.5211-4-1 du code général des collectivités territoriales). L'espace multifonctionnel de Mazan a été conçu pour abriter diverses manifestations (spectacles, journées associatives, mariages, conférences, expositions, etc.). Le bâtiment est implanté dans un cadre naturel, à proximité de parcelles agricoles, viticoles et d'une cave. Il consiste en un dièdre habillé d'une résille de bois, facilement identifiable, destiné à interagir fonctionnellement et graphiquement avec son environnement. La grande salle peut accueillir de 600 à 1000 personnes (ERP de TYPE L 2<sup>ème</sup> catégorie).



La proposition d'utiliser des bois locaux, issus des pentes du mont Ventoux, est venue du bureau d'études Gaujard technologie. Cette éventualité ne faisait en effet pas partie du programme initial. Il a donc fallu, avec l'aide de l'Office Nationale des Forêts, trouver sur place les essences adaptées à un projet qui a lui-même été remodelé pour tenir compte des ressources disponibles : un projet en adéquation avec les spécificités locales.

La fourniture de la matière première a été sortie du lot bois dans le marché global de travaux, avec tout de même la possibilité pour le charpentier de compléter son approvisionnement, pour plus de sécurité (CCAG Travaux article 26). L'achat de bois ronds « bord de route » a fait l'objet d'un appel à candidature (MAPA) pour 1200 m3 de grumes. 3 essences distinctes ont été retenues : cèdre (pour les brise-soleil et pare-pluie du fait d'isolation paille) pin noir, pin à crochets. Dans une logique d'optimisation, les dosses issues du sciage sont valorisées en lames intérieures acoustiques. D'un point de vue organisationnel, la consultation pour la fourniture de bois a précédé d'une année l'attribution du marché global de travaux, qui incluait sa mise en œuvre. L'ONF pour la commune de Bedoin a obtenu ces marchés de fourniture de grumes en bord de route, pour un montant total de 90 k€.

Dans le lot bois, il était prévu que le titulaire du marché récupère les grumes achetées par le maître d'ouvrage en « bord de route », les transporte, les transforme (sciage, rabotage, séchage, thermo-huilage, etc.) ou les fasse transformer et les mette en œuvre. Le surplus de bois éventuel était récupéré par ce titulaire. Un charpentier et un scieur locaux, qui avaient répondu conjointement (co-traitance), ont été retenus.

La commande de la transformation des produits a nécessité au niveau de l'équipe de maîtrise d'œuvre des compétences dans le domaine de la première transformation pour rédiger les cahiers des charges et suivre le travail réalisé. Le bureau d'études bois disposait ici de ces compétences en interne, ce qui est loin d'être toujours le cas. Cette commande a également nécessité une très étroite coordination et implication des intervenants parallèlement à l'élaboration des marchés de travaux, des coupes de bois et des diverses consultations MAPA (dialogue constant entre les différents intervenants, commune, AMO, ONF, BET Bois de la maîtrise d'œuvre). Dans la phase APS, alors que la solution « bois local » n'avait pas été intégrée, le lot bois avait été estimé à 1226 k€. Lors de la consultation des entreprises, le même lot bois a été chiffré à 980 k€ (fourniture du bois incluse) soit une économie de 236 k€ liée à l'optimisation du projet et au recours à la matière première locale.

**Mairie de Mazan**  
66, bd de la tournelle 84380 Mazan  
04 90 69 70 19 [www.mazan.fr/](http://www.mazan.fr/)

**Serge Olivieri**  
Service Assistance à Maitrise d'Ouvrage  
Communauté d'Agglo. Ventoux Comtat Venaissin  
[olivieri-s@ventoux-comtat.com](mailto:olivieri-s@ventoux-comtat.com)

